

CRI6112 – 3 crédits

### Violences criminelles

Été 2021, les mardis et jeudis du 4 mai au 22 juin, de 16h à 19h

\*\*\* Étant donné la pandémie reliée à la Covid-19, ce cours se donnera exceptionnellement et entièrement en ligne pour la session été 2021 \*\*\*

Il sera possible de suivre ce cours de façon synchrone et asynchrone puisque les enregistrements du cours seront conservés jusqu'à la fin du trimestre.

### Maîtrise en criminologie

<https://crim.umontreal.ca/programmes-cours/programmes-criminologie/maitrise-criminologie>

Tony Brien, chargé de cours  
[tony.brien@umontreal.ca](mailto:tony.brien@umontreal.ca)

### Descripteur officiel du cours

---

Théorie des violences criminelles. Examen des méthodes d'évaluation et d'intervention reconnues auprès des individus et des groupes violents.

### Objectifs du cours

---

#### Objectif général

De façon générale, le cours vise à :

- Présenter les théories générales de la violence (psychologique, biologique, sociologique);
- Présenter les théories multifactorielles et unifactorielles spécifiques à différentes formes de violence criminelle;
- Illustrer les concepts théoriques avec des cas cliniques (ex. entrevues avec des criminels violents).

#### Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- Définir les violences criminelles et ses diverses manifestations;
- Résumer les grandes tendances en matière de violences criminelles;
- Décrire les profils généraux des auteurs et des victimes de divers crimes violents;
- Rendre compte des principales théories explicatives de la violence criminelle, tant psychologiques que sociologiques;

- Identifier les principales tendances en matière d'évaluation et de traitement des violences criminelles;
- Discuter des grands enjeux relatifs à diverses manifestations de violence;
- Argumenter de manière éclairée et documentée des enjeux sociaux en lien avec la violence criminelle;
- Questionner les analyses et interprétations « grand public » des violences criminelles.

## Approches pédagogiques

---

- Capsules préenregistrées et déposées sur YouTube privé
- Powerpoint narré,
- ZOOM en direct et accessibles par la suite sur StudiUM
- Histoires de cas
- Lectures

## Matériel requis

---

Un site internet du cours (**StudiUM**) sera mis à la disposition des étudiants à partir du réseau interne de l'université. Les étudiants auront un accès illimité à ce site durant toute la session par le réseau interne de l'université ou au moyen de leurs propres liens Internet. Les étudiants pourront y recevoir diverses informations concernant le cours, télécharger des documents en ligne, être tenus au courant des activités pédagogiques prévues, se renseigner sur les consignes, etc.

Pour avoir accès à ce site, il faut que l'étudiant soit dûment inscrit sur les registres de l'université, l'UNIP qui lui est alors attribué lui donnera accès à son portail UdeM.

## Calendrier et planification pédagogique

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
4 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du cours, déroulement du trimestre, des attentes et des évaluations.</li> <li>Mise en contexte, définitions, enjeux, thèmes.</li> </ul>	Exercice « On se lance la balle » permettant de mesurer les connaissances générales du groupe en lien avec la matière du cours.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de cours (texte déposé sur StudiUM)</li> </ul>
6 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le traitement des plaintes criminelles.</li> <li>Gestion des violences criminelles et rôles des systèmes policiers, judiciaires et correctionnels au Québec et au Canada.</li> <li>Bref historique de la violence.</li> <li>Les théories sociologiques et anthropologiques.</li> </ul>	Exposé du cheminement d'une plainte criminelle: de la dénonciation à la police à la condamnation de l'infracteur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Processus judiciaire applicable aux adultes en matière criminelle (texte déposé sur StudiUM)</li> <li>Peine purgée dans un pénitencier (texte déposé sur StudiUM)</li> <li>Traité des violences criminelles : Introduction générale, p.13</li> <li>Ch.20 : L'anthropologie de la violence, p.493</li> </ul>
11 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les théories biologiques et psychologiques.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ch.15 : Comprendre la psychologie du comportement violent, p.371</li> <li>Ch.17 : L'étiologie génétique et environnementale de la violence : une perspective intégrative, p.413</li> </ul>
13 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jeunes et gangs de rue</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le phénomène des gangs (2007)</li> <li>D'autres textes seront partagés</li> </ul>
18 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>Délinquance sexuelle</li> <li>Théories et taxinomies des agresseurs sexuels d'enfants</li> <li>Théories et taxinomies des agresseurs sexuels de femmes</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ch.7 : Le processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels de femmes extrafamiliaux, p. 141</li> <li>Ch. 8 : Les processus de passage à l'acte des agresseurs sexuels d'enfants extrafamiliaux, p.187</li> </ul>

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
			<p>📖 Classifying Sexual Offenders : The Development and Corroboration of Taxonomic Models (texte déposé sur StudiUM)</p>
20 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Violences conjugales</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<p>📖 Ch. 11 : Les violences conjugales, p. 259</p> <p>📖 Ch. 29 : Les violences conjugales, intervention et prévention p. 673</p>
25 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'homicide : Présentation générale, regard sur les tendances et les typologies.</li> <li>• L'homicide sexuel.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<p>📖 Ch. 3 : L'homicide à travers le monde, p.67</p> <p>📖 Ch. 4 : De la provocation à l'homicide : une théorie de l'aggravation des rixes, p.83</p> <p>📖 Deux types de meurtriers sexuels : le colérique et le sadique (ce texte sera déposé sur le site du cours)</p>
27 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation, traitement et suivi des délinquants violents</li> <li>• Évaluation psychométrique et phallométrique des délinquants sexuels.</li> </ul>	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	<p>📖 Ch. 26 : L'évaluation du risque de récidence violente, p.607</p> <p>📖 Ch. 35 : Le traitement des délinquants violents, p. 837</p> <p>📖 Ch. 36 : Évaluation et traitement des agresseurs sexuels, p.863</p> <p>📖 La pléthysmographie pénienne chez les agresseurs sexuels (texte déposé sur StudiUM)</p> <p>📖 Méta-analyse de l'efficacité du traitement des délinquants sexuels : risque, besoin et réceptivité (texte déposé sur StudiUM)</p> <p>📖 The Relapse Prevention and Self-Regulation Models (texte déposé sur StudiUM)</p>

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
			📖 Évaluation du risque chez les délinquants sexuels soumis à une surveillance dans la collectivité : le Projet de surveillance dynamique (texte déposé sur StudiUM)
1 juin	• Voies de fait, troubles mentaux et violence	Exposé magistral et discussion en groupe de l'actualité judiciaire reliée au thème.	📖 Ch. 19 : Comportements violents et troubles mentaux à l'adolescence et à l'âge adulte, p. 46
3 juin	• Enquête policière et expertises spécialisées (entrevues policières, stratégie d'interrogatoire, profilage criminel et analyse spatiale, sciences judiciaires, etc.)	Cheminement d'un dossier d'enquête pour homicide sexuel jusqu'à l'interrogatoire du suspect Donald (nom fictif). <b><u>Remise du travail individuel sur StudiUM (voir consignes du travail individuel)</u></b>	📖 Enquête policière pour homicide sexuel (texte déposé sur StudiUM)  📖 L'interrogatoire en matière d'homicide sexuel (texte déposé sur StudiUM)
8 juin	• Évaluation criminologique et analyse de personnalité d'un criminel notoire.	Présentation d'une histoire de cas, analyse des facteurs de risque et de protection, évaluation de la dangerosité et prescription des modalités de traitement.	
10 juin	• Présentation de l'équipe 1	Présentation par les étudiants en équipe d'une forme de violence criminelle	
15 juin	• Présentation de l'équipe 2	Présentation par les étudiants en équipe d'une forme de violence criminelle	
17 juin	Présentation de l'équipe 3	Présentation par les étudiants en équipe d'une forme de violence criminelle	
22 juin	Présentation de l'équipe 4	Présentation par les étudiants en équipe d'une forme de violence criminelle <b><u>Remise du travail d'équipe sur StudiUM (voir consignes du travail d'équipe)</u></b>	

## Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
3 juin à 16h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à reconnaître un cas réel de violence criminelle dans l'actualité;</li> <li>- Faire des liens pertinents entre un cas réel de l'actualité judiciaire et la matière du cours.</li> </ul>	<p>Analyse d'une infraction criminelle et violente à partir de l'actualité judiciaire. Dans un texte d'au maximum 1000 mots, présenter une affaire criminelle et violente ayant fait les manchettes et faire des liens pertinents avec les contenus vus en classe et dans les lectures.</p> <p><b>Matériel autorisé : Tous les documents déposés sur StudiUM</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 points pour la densité/concision et esprit de synthèse;</li> <li>- 8 points pour les 8 liens pertinents et soutenus par des références claires à la matière du cours (au moins 2 proviennent des présentations Power Point et 6 autres des lectures);</li> <li>- 6 points pour la qualité, la validité, la fiabilité, la pertinence et la diversité des références;</li> <li>- 2 points pour le français/ la structure des phrases et la logique.</li> <li>- Maximum 1000 mots</li> </ul>	20%
Du 10 au 22 juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et utiliser avec précision certains concepts;</li> <li>- Reconnaître et expliquer les principales théories des violences criminelles.</li> </ul>	Présentation en Zoom du travail final portant sur une problématique spécifique des violences criminelles. Tous les membres de l'équipe devront participer équitablement à la présentation de la problématique criminelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exactitude des réponses</li> <li>- Clarté des explications</li> <li>- Utilisation appropriée des concepts</li> </ul>	15%
22 juin à 16h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution personnelle</li> </ul>	Rédiger un court texte (maximum 1 page) servant à décrire votre contribution personnelle au cours en tenant compte des critères de correction. Ce texte à remettre au dernier cours de la session.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence active au cours et aux discussions;</li> <li>- Prise de parole adéquate et respectueuse;</li> <li>- Observations utiles et pertinentes</li> <li>- Poser des questions en classe;</li> <li>- Rétroactions pertinentes sur les lectures recommandées;</li> <li>- Ajouter de la profondeur aux échanges.</li> </ul>	15%
22 juin 16h	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître et utiliser avec précision certains concepts;</li> <li>- Reconnaître et expliquer les principales théories des violences criminelles;</li> <li>- Appliquer, à des fins cliniques, les théories et concepts enseignés.</li> </ul>	<p>Travail d'équipe portant sur une problématique criminelle et violente ciblée présenté selon le plan suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du type de violence;</li> <li>• Ampleur du problème épidémiologique;</li> <li>• Théories unifactorielles et multifactorielles applicables;</li> <li>• Typologies et classification;</li> <li>• Programmes de prévention et d'intervention;</li> <li>• Illustration des théories et classification au moyen d'une vignette clinique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maximum 20 pages, 1 ½ interligne (excluant les références)</li> <li>- Exactitude des réponses</li> <li>- Clarté des explications</li> <li>- Utilisation appropriée des concepts</li> <li>- Analyse adéquate d'une situation clinique;</li> <li>- Capacité de prendre des décisions et de recommander des orientations cliniques;</li> <li>- Déclaration d'intégrité obligatoire</li> </ul>	50%

Date/Durée/Heure	Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation	Outils d'évaluation	Critères de correction	Pondération
		<p>Les thèmes possibles sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parricide;</li> <li>• Fratricide;</li> <li>• Infanticide;</li> <li>• Féminicide;</li> <li>• Homicide sexuel;</li> <li>• Agressions sexuelles;</li> <li>• Violence conjugale et/ou intrafamiliale;</li> <li>• Voies de fait;</li> <li>• Violence sur les réseaux sociaux;</li> <li>• Harcèlement criminel;</li> <li>• Tueurs à gage/règlement de compte;</li> <li>• Homicide commis par des adolescents;</li> <li>• Violences physiques et/ou sexuelles commise par des femmes;</li> <li>• Pyromanie;</li> <li>• Violence et crime organisé (gangs de rue, motards, mafia);</li> <li>• Violence et troubles mentaux;</li> <li>• Violence physique et/ou sexuelle en milieu carcéral;</li> <li>• Psychopathie et violence;</li> <li>• Trajectoires développementales de la violence;</li> <li>Etc.</li> </ul>		

<b>Règles pour les évaluations</b>	
<b>Absence à un examen</b>	<p>L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept (7) jours suivant l'absence.</p> <p>Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.</p> <p>Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin. (Article 9.9)</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Absence_évaluation</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas faire votre examen. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour l'absence à un examen, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:cri-secr@fep.umontreal.ca">cri-secr@fep.umontreal.ca</a></p>
<b>Retard dans la remise des travaux</b>	<p>Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours.</p> <p>Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Après cinq jours de retard sans motif valable, la note de zéro sera attribuée.</p> <p>Si vous n'êtes pas en mesure de vous soumettre à une évaluation à la date prévue, vous devez remplir le formulaire <b>CHE_Délai_remise_travail</b> disponible dans le Centre étudiant, en indiquant le motif pour lequel vous ne pouvez pas rendre votre travail. Votre faculté communiquera avec vous sous peu à ce sujet.</p> <p>Si vous avez des questions pour la remise en retard d'un travail, vous pouvez contacter la technicienne en coordination de bureau (TCTB) de votre programme à l'adresse suivante : <a href="mailto:cri-secr@fep.umontreal.ca">cri-secr@fep.umontreal.ca</a></p>
<b>Normes de présentation des travaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méthodologie de rédaction d'un travail universitaire : <a href="https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire">https://bib.umontreal.ca/evaluer-analyser-rediger/methodologie-redaction-travail-universitaire</a></li> <li>• Citer ses sources : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer/</a></li> <li>• Pour tous vos travaux, et sauf indication contraire du chargé de cours, vous devez utiliser les normes APA (7<sup>e</sup> édition) : <a href="https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa">https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/apa</a></li> </ul>
<b>Consignes pour le dépôt des travaux</b>	(facultatif)
<b>Qualité de la langue</b>	<p>L'évaluation tient compte de la qualité de la langue et de la capacité à utiliser la terminologie et le style propres à la discipline ou au champ d'études, voire à la profession. (Article 9.1d)</p> <p>Jusqu'à 10% de la valeur d'un travail pourra être enlevé pour les fautes de français, à raison de 0.5 point par faute. À noter : cette règle ne s'applique pas aux évaluations rédigées en salle de classe.</p>
<b>Communication des résultats</b>	Les notes préliminaires seront déposées dans StudiUM. La note officielle paraîtra dans le centre étudiant.



## Barème de notation

### Échelle de conversion :

Points (note en %)	Lettre	Points	Application concrète	Qualificatifs
89,5 - 100	A+	4,3	<b>Objectifs dépassés</b> Le travail fourni est de qualité exceptionnelle. Dans son ensemble, le travail dépasse les critères attendus de rendement. Excellente intégration des notions vues en classe	Excellent
84,5 – 89,4	A	4,0	<b>Objectifs tout à fait atteints</b> Le travail fourni est excellent, tous les critères attendus de rendement ont été respectés. Très bonne intégration des notions vues en classe.	
79,5 – 84,4	A-	3,7		
76,5 – 79,4	B+	3,3	<b>Objectifs généralement atteints</b> Le travail fourni est très bon, la majorité des critères attendus de rendement ont été respectés. Les notions vues en classe sont généralement bien intégrées.	Très bon
72,5 – 76,4	B	3,0		
69,5 – 72,4	B-	2,7		
64,5 – 69,4	C+	2,3	<b>Objectifs partiellement atteints</b> Le travail fourni est bon, mais présente certaines lacunes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que partiellement. Les notions vues en classes sont plus ou moins bien intégrées.	Bon
59,5 – 64,4	C	2,0*		
56,5 – 59,4	C-	1,7	<b>Objectifs atteints de façon minimale</b> Le travail fourni est passable, mais présente plusieurs lacunes importantes. Les critères attendus de rendement n'ont été respectés que minimalement. Les notions vues en classe sont généralement peu ou mal intégrées.	Passable
53,5 – 56,4	D+	1,3		
49,5 – 53,4	D**	1,0		
34,5 – 49,4	E	0,5	<b>Objectifs généralement non atteints</b> Le travail fourni présente des lacunes, dont certaines importantes. Les critères attendus de rendement sont peu respectés. Les notions vues en classe présentent des lacunes quant à leur intégration.	Faible – échec
0 – 34,4	F	0,0	<b>Objectifs pas du tout atteints</b> Aucune intégration des notions vues en classe dans les travaux, examens et exercices	Nul – échec
	(S)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Succès
	(E)	sans valeur numérique	sans valeur numérique	Échec
<p>* moyenne cumulative nécessaire pour obtenir le diplôme  ** note de passage dans un cours</p> <p>L'étudiant dont le résultat cumulé des évaluations atteint le seuil fixé (1<sup>ère</sup> colonne) est assuré d'obtenir la note indiquée à la 2<sup>e</sup> colonne sur son relevé final</p>				

## Dates importantes

---

**Date limite d'abandon sans frais**                      **11 mai 2021**

**Date limite d'abandon avec frais**                      **4 juin 2021**

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance.

### **Évaluation de l'enseignement**

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

La période d'évaluation de l'enseignement se déroule de la 11<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> semaine du trimestre. Pour accéder au système en ligne, cliquez sur le lien suivant : [umontreal.ca/evaluez](http://umontreal.ca/evaluez)

## Références bibliographiques

---

### Obligatoires

Cusson, M., Guay, S., Proulx, J. et Cortoni, F. (2013). *Traité des violences criminelles*. Montréal, Éditions Hurtubise.

### Suggérées

Bandura, A. (1973). *Aggression : A Social Learning Analysis*. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.

Berkowitz, L. (1993). *Aggression. Its causes, Consequences and Control*. New York, N.Y. : Mc Graw Hill.

Delisi, M. et Conis, P.J. (2008). *Violent Offenders : Theory. Research, Public Policy and Practice*. Sadbury, MA: Jones and Bartlett Publishers.

Gannon, T.A., Ward, T., Beech, A.R. et Fisher, D. (2007). *Violent Offenders Cognition: Theory, Research and Practice*. Sussex, R.U.: Wiley and Sons.

Flannery, D.J., Vazsonyi, A.T. et Waldman, I.D. (2007). *The Cambridge Handbook of Violent Behavior and Aggression*. Cambridge, R.U.: Cambridge University Press.

Monahan, J., Steadman, H., Silver, E., Appelbaum, P., Robbins, R., Mulvey, E., Roth, L., Grisso, T. et Banks, S. (2001). *Rethinking Risk Assessment: The Mac Arthur Study of Mental Disorder and Violence*. New York, N.Y.: Oxford University Press.

Proulx, J., Beauregard, E., Carter, A.J., Mokros, A., Darjee, R. & James, J. (2018). *Routledge International Handbook of Sexual Homicide Studies*. Abingdom, U.K. Routledge.

Proulx, J., Beauregard, E., Lussier, P. et Leclerc, B. (2014). *Pathways to Sexual Aggression*. Abingdom, R.U. : Routledge.

Proulx, J., Cortoni, F., Craig, L.A. & Letourneau, E.J. (2020). *The Wiley Handbook of What Works with Sexual Offenders*. Chichester, U.K. Wiley-Blackwell.

Quinsey, V.L., Harris, G.T., Rice, M.E. et Cormier, C.A. (1998). *Violent Offenders : Appraising and Managing Risk*. Washington, D.C. : American Psychological Association.

Raine, A. (2013). *The Anatomy of Violence : The Biological Roots of Crime*. New York, N.Y.: Pantheon.

Sturme, P. (2017). *The Wiley Handbook of Violence and Aggression*, Chichester, U.K. Wiley-Blackwell.

Tedeschi, J. et Felson, R.B. (1994). *Violence Aggression, and Coercive Actions*. Washington, D.C. : American Psychological Association.

Tremblay, R.E., Hartup, W.W. et Archer, J. (2005). *Developmental Origins of Aggression*. New York, N.Y. : Guilford Press.

Wolfgang, M. et Ferracuti, F. (1967). *The Sub-Culture of Violence*. Londres, R.U.: Tavistok.

## Soutien à la réussite

---

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

- Centre étudiant de soutien à la réussite : <http://www.cesar.umontreal.ca/apprentissage/>
- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Services du réseau des bibliothèques : <https://bib.umontreal.ca/>

## Utilisation des technologies en classe

---

### Captation audio et vidéo du cours

Rappelons que l'usage de tout document déposé sur StudiUM pour chaque cours est assujéti à l'engagement de chaque étudiant à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Il est interdit de faire une captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, sans le consentement écrit de la chargée de cours ou du chargé de cours. Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'Article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.

### StudiUM

Une plateforme numérique d'apprentissage du cours sera mise à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants auront accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le chargé de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.

Vous êtes responsable de votre équipement technique et de votre environnement de travail à distance. Les problèmes techniques provenant de vos propres appareils ne peuvent justifier un droit de reprise.

## Pour obtenir de l'aide technique

Pour du soutien technique, vous pouvez contacter l'équipe de soutien StudiUM en consultant le lien suivant: <https://studium.umontreal.ca/> ou en appelant au 514-343-6111 poste 44944.

## Pour toute aide technique concernant des outils institutionnels autres que StudiUM

Lien pour le clavardage : [clavardage.ti.umontreal.ca](http://clavardage.ti.umontreal.ca).

Pour du soutien informatique, consultez la page [Soutien à distance 24/7](https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html) : <https://ti.umontreal.ca/soutien/soutien24-7.html>

## Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

---

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

### Règlements des études

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

### Politique d'intégration : soutien aux étudiants en situation de handicap

Les facultés ont la responsabilité de mettre en place les mesures d'accommodement aux examens de leurs cours pour les étudiants inscrits au service de Soutien aux étudiants en situation de handicap (SESH). Vous devez tout d'abord vous inscrire au service de [Soutien aux étudiants en situation de handicap \(SESH\)](#). Un conseiller évaluera vos besoins.

Dans les deux premières semaines de cours, il est fortement recommandé d'informer les chargés de cours et de leur remettre la lettre des mesures d'accommodement émise par le SESH.

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

Dans les travaux : copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; inventer des faits ou des sources d'information ; obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.

Lors des examens : utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen ; regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; s'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité et règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude : <https://integrite.umontreal.ca/>.